



Écoles institutionnelles de la Passerelle et de la Pierre-Douce Info-parents – Septembre 2024



Chers parents,

J'espère que votre été fut à la hauteur de vos attentes et vos vacances reposantes en famille. Voici le retour en classe pour les élèves et le retour au travail pour notre équipe-école.

De mon côté, je suis bien content d'être de retour et de pouvoir être témoin de l'épanouissement de nos élèves!

La stabilité est encore au rendez-vous pour le personnel de nos écoles. Donc, les enfants trouveront sécurisant le fait de voir beaucoup de visages connus parmi les adultes des écoles.

Soyez assurés que les deux équipes-écoles mettront tout en œuvre pour la réussite des élèves!

En leurs noms et le mien, je vous remercie de votre implication et collaboration et au plaisir de vous rencontrer!

David Poulin, directeur

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Mercredi 28 août : Horaire régulier (Horaire 1)

Lundi 2 septembre : fête du Travail – CONGÉ pour tous les élèves

Mardi 10 septembre : Assemblée générale des parents à 18 h30

Endroit : Gymnase de l'école de la Passerelle

(nous vous enverrons plus de détails éventuellement par courriel)

NOS BELLES ÉQUIPES-ÉCOLES 2024-2025

École de la Pierre-Douce

Secrétaire : Mme Véronique Trachy

Maternelle 5 ans : Mme Kathleen Trépanier

1^{re} année : Mme Cathy Ainsley

2^e année : Mme Stéphanie Dubois

3^e-4^e année : Mme Sophie Poulin

5^e-6^e année : Mme Kathy Létourneau

Enseignante en mesure d'aide : Mme Virginie Maheux

Éducation physique : M. François Roy

Anglais : Mme Synthia Laurin

Orthopédagogie : Mme Peggy-Ann Doyon

Éducatrice (T.E.S.) : Mme Annick Lagacé

Éducatrice (T.E.S.) en maternelle 5 ans : Mme Samantha Roy (remplacée par Mélanie Routhier)

Éducatrices en service de garde : Mme Nicole Bédard et Mme Cindy Vachon

Psychoéducatrice : Mme Isabelle Lessard

Psychologue attitré à notre école : M. Marco Lessard

Orthophoniste attitrée à notre école : Mme Andrée-Anne Faucher

Ergothérapeute attitrée à notre école : Mme Marisol Brochu

Infirmière : Mme Émilie Faucher

Hygiéniste dentaire : Mme Mélanie Roy

Surveillantes : Mme Annie Cliche et Mme Kathy Vaillancourt

Concierge : Mme Nathalie Guay

École de la Passerelle

Secrétaire : Mme Véronique Trachy

Maternelle 4-5 ans : Mme Julie Pépin

1^{re} année : Mme Marie-Josée Mercier

3^e-4^e année : Mme Danielle Dodier

5^e – 6^e année : M. Stéphane Nadeau

(stephane.nadeau1@csappalaches.qc.ca)

Enseignante en mesure d'aide : Mme Virginie Maheux

Éducation physique : M. François Roy

Anglais : Mme Synthia Laurin

Orthopédagogie : Mme Peggy-Ann Doyon

Éducatrice (T.E.S) : Mme Mélanie Payeur

Éducatrice (T.E.S.) en maternelle 4-5 ans : Mme Catherine Grenier-Pouliot

Éducatrices en service de garde : Mme Catherine Turcotte-Turgeon et Mme Annie Poulin

Psychoéducatrice : Mme Isabelle Lessard

Psychologue attitré à notre école : M. Marco Lessard

Orthophoniste attitrée à notre école : Mme Andrée-Anne Faucher

Ergothérapeute attitrée à notre école : Mme Marisol Brochu




Infirmière : Mme Émilie Faucher

Hygiéniste dentaire : Mme Mélanie Roy

Surveillantes : Mme Christine Couture

Concierge : Mme Nathalie Guay

Horaire du secrétariat

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mme Véronique	 1 sur 2 Passerelle/Pierre- Douce	Absente	 Pierre-Douce	 Passerelle	Absente

Pour rejoindre le secrétariat de l'école : 418 338-7800 poste 4500 (Passerelle)

OU

418 338-7800 poste 4700 (Pierre-Douce)

Pour rejoindre les personnes concernées, veuillez communiquer avec eux par courriel. Les adresses courriels sont toujours composées du prénom suivi d'un point et ensuite du nom de famille, puis on termine par @csappalaches.qc.ca.

Voici un exemple : david.poulin@csappalaches.qc.ca

Pour connaître le prénom et le nom de la personne concernée, veuillez-vous référer à la liste du personnel ci-dessus.

Assemblée générale de parents

L'assemblée générale de parents se tiendra **le mardi 10 septembre 2024 à 18h30**, et ce, **au gymnase de l'école de la Passerelle**.

Nous vous ferons parvenir dans les prochains jours l'avis de convocation ainsi que toutes les informations importantes.

Cette rencontre est très importante, car nous élirons les membres parents qui siégeront au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. Je fournirai tous les détails des postes vacants lors de cette soirée.

Merci et bienvenue à tous!

L'arrivée à l'école et l'absentéisme

Pour les élèves qui ne prennent pas le transport scolaire, nous vous rappelons que les élèves peuvent arriver **le matin à partir de 7 h.**
Merci de votre collaboration.

Si votre enfant doit s'absenter, il est important et **de votre responsabilité** d'en informer l'école en communiquant au secrétariat **avant 7 h 45 le matin** et **avant 12 h 25 l'après-midi**, au ☎ (418) 338-7800 poste 4500 (Passerelle) ou 4700 (Pierre-Douce). **Veillez laisser le nom au complet de votre enfant, son niveau et le motif de l'absence.** Il est important pour nous de savoir que chaque enfant est en sécurité, soit à la maison ou à l'école. En cas de maladie contagieuse, il est important de le préciser. Après une absence prolongée, l'enfant a la responsabilité de prendre les moyens pour récupérer le travail fait durant son absence. Merci de votre attention.

Habillement

N'oubliez pas d'habiller vos enfants selon la température. Le matin, il peut faire froid. « Dame nature » peut changer de jour en jour. Merci d'y être attentifs. Ainsi, nous serons assurés du confort de votre enfant.

Enfin, dans le but de garder notre école propre, **deux paires de chaussures sont nécessaires à partir du 16 octobre.** Votre enfant devra avoir une paire pour l'extérieur (adaptée à la température) et une pour l'intérieur. Merci!

Boîte à goûter

Puisque nous sommes soucieux de la santé des enfants, nous demandons votre collaboration pour que les boîtes à goûter contiennent des aliments sains. **Les collations permises sont les fruits et les légumes et les produits laitiers ainsi que des collations santé faite maison. Aussi, n'oubliez pas d'identifier la sac à lunch au nom de votre enfant.**



IMPORTANT : Les aliments contenant des NOIX et des ARACHIDES ne sont pas permis. Des élèves ayant des allergies sévères fréquentent notre école. Je vous remercie à l'avance pour l'attention que vous porterez aux boîtes à lunch.

Courrier

Prenez le temps de bien vérifier quotidiennement le sac de votre enfant à savoir s'il y a du courrier pour vous. Aussi, assurez-vous de retourner tous les documents à compléter le plus tôt possible. Merci pour votre vigilance à cet effet.

Voyages pendant l'année scolaire

Si vous voyagez en famille pendant l'année scolaire sur des temps de jours de classe, l'école ne s'engage pas à préparer du matériel ou des exercices à apporter en voyage pour l'élève. Les enseignants mettront de côté le travail ou les exercices réalisés en classe pendant son absence afin de récupérer les apprentissages non réalisés. Sachez qu'une absence prolongée a des conséquences importantes dans la vie scolaire d'un élève et dans sa réussite. L'enseignant n'a pas la responsabilité d'expliquer des notions nouvelles qui auraient été vues pendant l'absence d'un élève pour des raisons de voyages ou vacances. Il n'a pas non plus le devoir de remettre des travaux à faire pendant le voyage.

Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu le :

PASSERELLE : Mercredi le 4 septembre 2024 en après-midi

PIERRE-DOUCE : Mercredi le 4 septembre 2024 en avant-midi

Nous vous enverrons plus d'information à ce sujet dans les jours à venir.



LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



Bien que de plus en plus d'usagers soient vigilants et respectueux, ils demeurent qu'encore trop de conducteurs persistent à conduire de façon négligente, voire risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire ou lorsqu'ils rencontrent des élèves qui se déplacent à pied ou à vélo, sur le chemin de l'école.

C'est pourquoi le Service du transport scolaire de la commission scolaire, les écoles, les corps policiers et les transporteurs écoliers ont préparé POUR VOUS ET VOS ENFANTS, une campagne de sensibilisation portant sur l'importance de la sécurité aux abords des écoles. Elle débute, dès septembre, par l'installation de la banderole « M'as-tu vu? », la rencontre des parents et des élèves du préscolaire par un transporteur, la remise aux parents d'un résumé des règles de sécurité aux abords des écoles et une présence accrue de la surveillance policière.

Merci à l'avance de l'attention que vous porterez tout au long de l'année scolaire à **LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**